EBAC : quand les conflits d'intérêts menacent la viabilité d'une entreprise florissante

mercredi 6 mai 2009, par lpe

En ces temps difficiles d'un point de vue économique, il est assez paradoxal de constater que des personnes vont jusqu'à mettre en péril une activité florissante qui fait travailler 80 personnes à Niort depuis de longues années pour de simples questions de pouvoir et de capitaux.

La guerre que se livrent les dirigeants de cette société pourrait en effet avoir des conséquences dramatiques si les commandes des clients ne sont pas rapidement honorées : **EBAC** réalise annuellement un chiffre d'affaires de 38 millions d'€ et un bon résultat ; son carnet de commandes de matelas et autres sommiers à cadres métalliques est plein. (La société est le 1er producteur européen de sommiers à cadre métallique ; 800000 unités par an et plus de 100000 matelas y compris à l'export).

Pascal Barreau, Président de la SAS EBAC depuis 23 ans a été "révoqué" la semaine dernière sans préavis par les autres actionnaires de la société lors d'un comité de direction familial : son beau frère M. Cartier et ses neveux. Cette révocation est intervenue lors d'une semaine de fermeture pour congés de l'entreprise et les salariés ont eu la surprise ce lundi de découvrir qu'ils avaient changé de dirigeant.

Une situation qu'ils refusent, mettant en avant les problèmes relationnels avec la famille Cartier depuis que ceux-ci sont devenus directeurs généraux dans l'entreprise ; et la mise à pied toute récente de deux

cadres de la société.

Ils ont donc décidé de cesser le travail et de bloquer la société, demandant ce mercredi matin au tribunal de commerce de Niort de nommer un administrateur provisoire pour arbitrer la situation.

"*Nous sommes prêts à aller jusqu'au bout pour faire entendre notre voix : en 23 ans, nous n'avons jamais eu de conflit avec notre patron, pas de délégués du personnel, de CE dans l'entreprise. Aujourd'hui, nous nous battons pour garder ce patron car depuis 10 mois que sa famille est à la direction de la société les relations se sont détériorées*" explique un des salariés.

Pour faire entendre leur voix, les salariés d'EBAC ont créé un blog : cliquez ici et manifesteront à Niort ce matin.

CR.

Crédits photo : Eric Chauvet : 06.80.60.28.08

Le 11 mai, les salariés d'EBAC ont obtenu du Tribunal de commerce de Niort la nomination d'un administrateur provisoire. Ils ont décidé de poursuivre leur grève et le blocus de l'entreprise jusqu'à ce que ce mandataire ait commencé son action.